



Québec, le 5 décembre 2013

## **DÉNEIGEMENT**

Nous savons que l'hiver est arrivé, nous voulons vous faire part de la marche à suivre lors du déneigement de notre stationnement.

- Lors de chutes de neige, toujours vérifier aux portes d'entrée le communiqué qui est placé **24 Heures** à l'avance, même les fins de semaine, lequel vous informe quand le déneigement sera effectué.
- Le déneigement se fait toujours à partir de **13 Heures**, alors bien vouloir déplacer votre véhicule pour l'heure dite sinon nous nous verrons dans l'obligation de faire **REMORQUER** votre véhicule et cela à vos frais, vous comprendrez que nous ne pouvons pas communiquer avec tous les résidents qui n'auront pas déplacé leur véhicule
- Pour ceux qui sont absents quelques jours ou quelques semaines remettre une clé de votre véhicule à une connaissance qui pourra déplacer votre véhicule à temps. **Veillez prendre note que Yvon, le concierge ne déplacera aucun véhicule.**

## **ADRESSE COURRIEL**

Afin que nous fassions tous notre part pour l'environnement, si vous possédez une adresse courriel bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées à l'adresse ci-dessous en mentionnant  votre nom, no unité et phase. Nous pourrions vous faire parvenir à moindre coût différentes communications.

[jardinsduhavre@videotron.ca](mailto:jardinsduhavre@videotron.ca)

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Le conseil d'administration.